

Au quatrième trimestre 2014, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois est quasiment stable (+ 0,6 %) après avoir enregistré une baisse de 3,4 % le trimestre précédent. Cette évolution s'explique par la hausse des CDD de plus d'un mois (+ 2,3 %), qui est en partie compensée par la baisse des embauches en CDI (- 1,7 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois sont orientées à la baisse pour le second trimestre consécutif : - 1,6 % après - 2,4 %. Cette évolution s'observe quel que soit le type de contrat : - 2,6 % pour les embauches en CDI et - 0,9 % pour celles en CDD de plus d'un mois.

Au quatrième trimestre 2014, la hausse des déclarations d'embauche de plus d'un mois est portée par les TPE. Celles-ci enregistrent une progression de 1,2 %, expliquée par une nette hausse des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 4,6 %). A contrario, dans les entreprises de 20 salariés ou plus, les embauches se stabilisent. Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois recule quelle que soit la taille de l'entreprise : - 1,7 % pour les TPE et - 1,6 % pour les entreprises de 20 salariés ou plus.

Au quatrième trimestre 2014, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois stagne dans le tertiaire tandis qu'il progresse dans l'industrie (+ 1,8 %) et la construction (+ 3,1 %). Sur un an, il recule dans la construction et le tertiaire (respectivement - 9,3 % et - 1,2 %) et se stabilise dans l'industrie.

Sur un an, les embauches de plus d'un mois sont en repli dans la plupart des régions. Néanmoins, six régions enregistrent une hausse : la Corse, la Bourgogne, la Bretagne, la Basse-Normandie, la Haute-Normandie et l'Alsace.

## STABILISATION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2014

Au quatrième trimestre 2014, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois<sup>1</sup> est globalement stable (+ 0,6 % après une baisse de 3,4 % le trimestre précédent). Le niveau s'établit à 1,70 million d'embauches sur le trimestre (graphique 1, tableaux 1 et 3).

Cette évolution résulte d'une baisse des déclarations d'embauche en CDI (- 1,7 % après - 2,1 % le trimestre précédent) et d'une hausse des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 2,3 % après - 4,4 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois progressent ce trimestre de 2,8 % après une baisse de 1,8 % le trimestre précédent. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim croît de 2,1 % au quatrième trimestre 2014 (tableaux 1 et 3).

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois diminue pour le second trimestre consécutif (- 1,6 % après - 2,4 %). Ce repli s'explique par une baisse conjointe des déclarations d'embauche en CDI (- 2,6 %) et, dans une moindre mesure, de celles en CDD de plus d'un mois (- 0,9 %, graphique 1c et tableau 3). A contrario, les déclarations

Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim

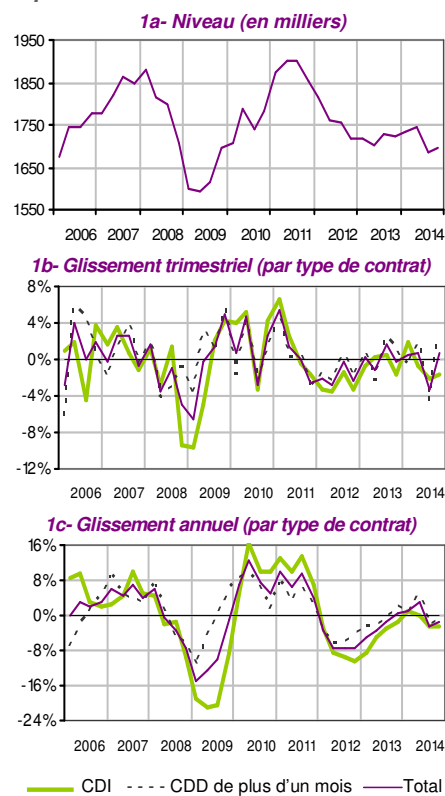


Tableau 1 : Estimation\* des déclarations d'embauche hors intérim au cours du quatrième trimestre 2014 (données CVS-CJO)

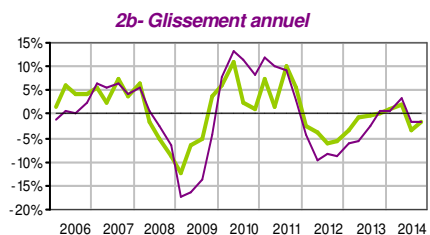
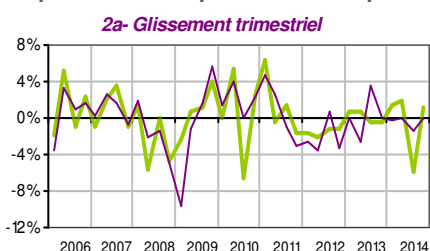
Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
<b>Déclarations d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>731</b>	<b>966</b>	<b>1 697</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 0,6</b>
dont CDD de plus d'un mois	390	584	975	+ 4,6	+ 0,8	+ 2,3
dont CDI	340	381	722	- 2,5	- 0,9	- 1,7
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>1 263</b>	<b>2 756</b>	<b>4 019</b>	<b>+ 2,9</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 2,8</b>
<b>Total des déclarations d'embauche</b>	<b>1 994</b>	<b>3 721</b>	<b>5 715</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 2,1</b>

\* Données provisoires

Source : AcoSS – Urssaf

<sup>1</sup> Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

**Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise**



— TPE — Entreprises de 20 sal. ou +

Source : Acooss - Urssaf

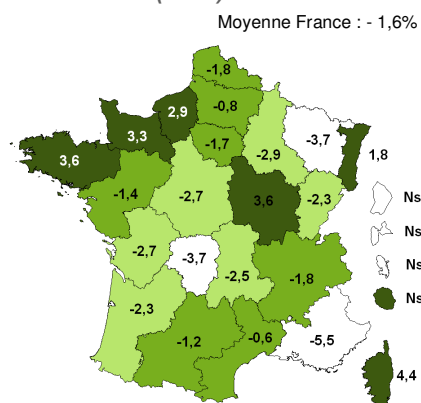
d'embauche de moins d'un mois restent dynamiques, affichant une progression annuelle de 5,1 %.

### Stabilité des embauches de plus d'un mois dans les entreprises de 20 salariés ou plus ...

Au quatrième trimestre 2014, les déclarations d'embauche de plus d'un mois se stabilisent dans les entreprises de 20 salariés ou plus (+0,1 %). La hausse de 0,8 % des embauches en CDD de plus d'un mois y est compensée par la baisse de 0,9 % des embauches en CDI (graphique 2a, tableau 1).

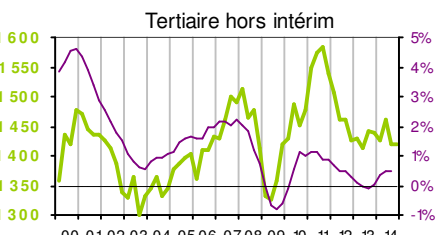
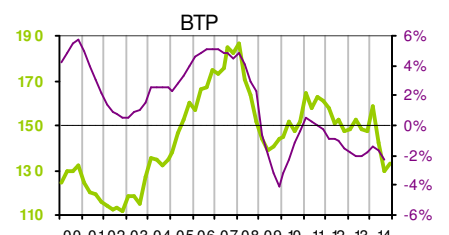
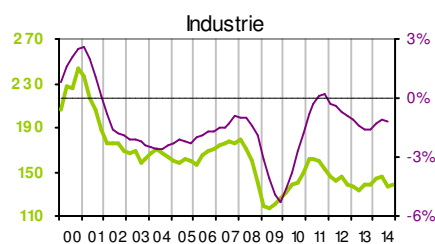
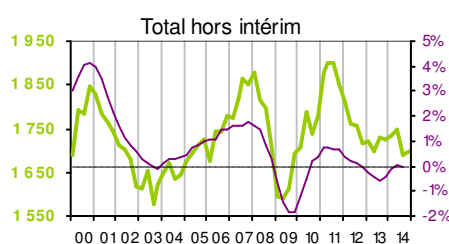
Les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de moins de 20 salariés (TPE) enregistrent une hausse

**Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au quatrième trimestre 2014 (en %)**



Source : Acooss - Urssaf

**Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel de l'emploi par secteurs (hors intérim)**



— Nombre trimestriel de déclarations d'embauche de plus d'un mois (axe de gauche)

— Evolution de l'emploi en glissement annuel (axe de droite)

Source : Acooss - Urssaf

de 1,2 % (après - 5,9 %). Cette évolution s'explique particulièrement par la progression des embauches de plus d'un mois (+ 4,6 % après - 8,3 % le trimestre précédent). En revanche, les embauches en CDI reculent de 2,5 % ce trimestre dans ces entreprises (graphique 2a et tableaux 1 et 3).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois diminuent quelle que soit la taille de l'entreprise : - 1,7 % pour les TPE et - 1,6 % pour les entreprises de 20 salariés ou plus (graphique 2b et tableau 3).

### ... ainsi que dans le tertiaire

Au quatrième trimestre 2014, les déclarations d'embauche de plus d'un mois se stabilisent dans le tertiaire. En revanche, elles sont en hausse dans l'industrie (+ 1,8 % après - 5,9 % le trimestre précédent) et dans la construction (+ 3,1 % après deux trimestres consécutifs de baisse marquée, tableau 2).

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois recule dans la construction et le tertiaire (respectivement - 9,3 % et - 1,2 %), alors qu'il est globalement stable dans l'industrie (+ 0,5 %).

### Des évolutions contrastées selon les régions

Sur un an, six régions enregistrent une progression des déclarations d'embauche

de plus d'un mois : la Corse, la Bourgogne, la Bretagne, la Basse-Normandie, la Haute-Normandie et l'Alsace. A l'inverse, le nombre de ces embauches diminue nettement en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Lorraine et Limousin (baisses de plus de 3 %).

Kathleen Berche

Département des études statistiques et de l'animation du réseau (DESAR)

**Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres (en point)**

	T2 2014	T3 2014
<b>Total des DPAE</b>	- 0,0	- 0,2
<b>Total par type de contrat de travail</b>		
<b>DPAE de plus d'un mois</b>	- 0,3	+ 0,5
dont CDD > 1 mois	- 0,8	+ 0,4
dont CDI	+ 0,4	+ 0,4
<b>CDD de moins d'un mois</b>	+ 0,1	- 0,4
<b>DPAE de plus d'un mois par grands secteurs d'activité</b>		
Industrie	+ 0,1	+ 0,5
BTP	- 0,1	- 0,1
Tertiaire	+ 0,2	- 0,1
<b>DPAE de plus d'un mois par taille d'entreprise</b>		
0 à 19 salariés	- 0,9	+ 0,9
20 salariés et plus	+ 0,2	+ 0,1

Source : Acooss - Urssaf

Note de lecture : par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des embauches du troisième trimestre 2014 a été révisé à la baisse de 0,2 point, passant de - 2,1 % à - 2,3 %.

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2014 T4			
	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
BZ Industries extractives	- 4,8	- 4,0	+ 3,9	- 7,6	- 12,3	131	443	350	923
CA Industries agro-alimentaires	- 0,3	+ 6,4	- 9,6	+ 3,6	- 0,6	29 965	29 727	18 344	78 035
CB Habillement, textile et cuir	+ 6,0	- 1,0	- 1,5	- 5,7	- 2,6	3 726	3 047	3 147	9 920
CC Bois et papier	+ 14,3	- 2,6	- 7,7	+ 1,7	+ 4,7	3 262	3 432	3 617	10 311
CD Cokéfaction et raffinage	- 23,8	+ 57,0	- 5,9	- 4,3	+ 7,7	ns	ns	80	80
CE Industrie chimique	+ 5,7	- 10,2	+ 8,9	- 4,8	- 1,7	1 899	2 581	2 058	6 539
CF Industrie pharmaceutique	+ 14,5	- 7,6	+ 5,4	+ 2,3	+ 14,0	250	1 724	1 060	3 033
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	+ 9,6	- 2,5	- 6,6	- 1,7	- 1,9	2 720	4 034	3 731	10 485
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	+ 3,1	- 5,1	- 4,2	+ 3,5	- 3,0	3 279	6 918	7 176	17 373
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 6,3	- 0,4	- 2,1	+ 1,8	+ 5,5	467	1 801	1 862	4 130
CJ Fabrication d'équipements électriques	+ 8,2	+ 11,6	- 18,6	+ 6,4	+ 4,7	560	1 591	1 567	3 719
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	+ 9,0	- 2,1	- 7,5	+ 1,8	+ 0,6	847	2 567	2 916	6 330
CL Fabrication de matériels de transport	+ 15,2	- 4,1	- 0,1	+ 0,0	+ 10,3	569	3 466	3 625	7 660
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	+ 10,1	+ 1,0	- 10,3	- 1,4	- 1,6	4 209	7 235	6 773	18 217
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	+ 1,4	+ 3,9	+ 12,3	+ 3,8	+ 22,8	228	1 676	3 082	4 986
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	+ 3,0	+ 8,7	- 7,2	- 2,2	+ 1,6	7 874	4 712	3 623	16 209
FZ Construction	+ 7,8	- 10,1	- 9,2	+ 3,1	- 9,3	25 753	63 881	69 514	159 148
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	- 0,6	+ 5,0	- 8,7	+ 3,5	- 1,3	285 450	140 826	125 126	551 402
HZ Transports et entreposage	+ 0,9	- 1,8	- 2,5	+ 5,2	+ 1,6	116 886	46 747	41 912	205 544
IZ Hébergement et restauration	- 2,0	+ 6,5	- 3,8	- 3,6	- 3,2	686 831	130 180	121 600	938 610
JA Edition et Audiovisuel	+ 18,2	- 13,3	- 4,6	+ 3,8	+ 1,4	324 725	13 363	6 541	344 628
JB Télécommunications	- 4,0	+ 10,6	+ 7,3	- 15,4	- 3,6	491	2 155	1 826	4 472
JC Activités informatiques	+ 7,2	+ 8,0	- 8,1	+ 5,5	+ 12,2	5 614	5 632	18 431	29 677
KZ Activités financières et d'assurance	+ 5,0	+ 1,5	- 2,5	+ 6,1	+ 10,3	17 243	18 104	18 288	53 634
LZ Activités immobilières	- 5,0	- 6,4	+ 0,6	+ 5,8	- 5,4	12 547	7 881	10 442	30 870
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 5,0	+ 1,2	- 1,3	+ 14,7	+ 20,3	59 956	30 963	54 530	145 449
MB Recherche et développement	+ 5,4	+ 3,7	- 10,7	+ 8,8	+ 6,2	1 649	5 477	1 549	8 675
MC Autres activités scientifiques et techniques	- 2,4	+ 1,8	- 0,1	- 1,1	- 1,7	253 878	11 352	11 227	276 457
NZ Activités de services administratifs et de soutien	- 0,3	- 0,8	+ 0,2	- 4,0	- 4,9	567 489	83 413	65 322	716 224
OZ Administration publique	- 4,4	- 2,3	+ 7,3	- 2,8	- 2,6	102 123	86 877	8 568	197 568
PZ Education	- 13,9	+ 2,1	- 2,6	+ 1,4	- 13,2	61 217	56 639	10 285	128 140
QA Activités pour la santé humaine	+ 7,6	+ 6,1	- 8,2	- 2,8	+ 1,8	190 069	34 945	17 899	242 912
QB Action sociale et hébergement médico-social	- 2,8	+ 5,0	- 1,1	- 1,1	- 0,2	530 236	72 289	40 476	643 000
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	- 0,6	- 0,2	+ 4,2	- 6,3	- 3,1	609 994	35 713	13 024	658 731
SZ Autres activités de services	- 0,5	+ 3,3	- 3,4	- 0,4	- 1,1	110 513	46 599	24 227	181 338
Activités diverses et non classées	+ 15,2	- 5,9	- 4,9	+ 4,7	+ 7,8	1 177	1 602	757	3 536
<b>TOTAL</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>- 3,4</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>- 1,6</b>	<b>4 018 540</b>	<b>974 821</b>	<b>721 726</b>	<b>5 715 088</b>
Industrie	+ 3,8	+ 1,1	- 5,9	+ 1,8	+ 0,5	59 812	75 628	63 283	198 723
Construction	+ 7,8	- 10,1	- 9,2	+ 3,1	- 9,3	25 753	63 881	69 514	159 148
Tertiaire	- 1,0	+ 2,5	- 2,8	+ 0,0	- 1,2	3 929 687	831 018	589 324	5 350 029

Source : Acooss - Urssaf

**Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) \***

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche
		CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois			CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	
<b>Niveaux (en milliers)</b>										
T3 2013	3 739	974	754	1 728	5 468	1 199	389	359	748	1 947
T4 2013	3 823	984	741	1 725	5 548	1 206	389	355	744	1 950
T1 2014	3 862	977	756	1 733	5 595	1 240	391	362	754	1 993
T2 2014	3 980	997	750	1 747	5 727	1 251	407	361	768	2 018
T3 2014	3 910	953	734	1 687	5 597	1 227	373	349	722	1 950
T4 2014	4 019	975	722	1 697	5 715	1 263	390	340	731	1 994
<b>Glissements trimestriels (en %)</b>										
T3 2013	+ 0,7	+ 2,7	+ 0,4	+ 1,7	+ 1,0	- 0,3	- 0,9	+ 0,0	- 0,5	- 0,3
T4 2013	+ 2,2	+ 1,0	- 1,7	- 0,2	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,1	- 1,2	- 0,5	+ 0,1
T1 2014	+ 1,0	- 0,7	+ 2,0	+ 0,5	+ 0,8	+ 2,8	+ 0,6	+ 2,2	+ 1,3	+ 2,2
T2 2014	+ 3,1	+ 2,0	- 0,7	+ 0,8	+ 2,4	+ 0,9	+ 4,0	- 0,5	+ 1,9	+ 1,3
T3 2014	- 1,8	- 4,4	- 2,1	- 3,4	- 2,3	- 1,9	- 8,3	- 3,2	- 5,9	- 3,4
T4 2014	+ 2,8	+ 2,3	- 1,7	+ 0,6	+ 2,1	+ 2,9	+ 4,6	- 2,5	+ 1,2	+ 2,3
<b>Glissements annuels (en %)</b>										
T3 2013	+ 5,8	- 0,5	- 3,0	- 1,6	+ 3,3	+ 4,4	- 0,6	+ 0,4	- 0,1	+ 2,6
T4 2013	+ 6,1	+ 2,2	- 1,6	+ 0,6	+ 4,3	+ 2,9	+ 0,2	+ 0,6	+ 0,4	+ 1,9
T1 2014	+ 5,1	+ 0,7	+ 1,0	+ 0,8	+ 3,7	+ 4,2	- 0,7	+ 3,1	+ 1,1	+ 3,0
T2 2014	+ 7,2	+ 5,1	- 0,1	+ 2,8	+ 5,8	+ 4,0	+ 3,7	+ 0,5	+ 2,2	+ 3,3
T3 2014	+ 4,6	- 2,2	- 2,6	- 2,4	+ 2,4	+ 2,3	- 4,0	- 2,7	- 3,4	+ 0,1
T4 2014	+ 5,1	- 0,9	- 2,6	- 1,6	+ 3,0	+ 4,7	+ 0,3	- 4,0	- 1,7	+ 2,2

\* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

## Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

### Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé. Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

### La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 10 % des DPAE ont été adressées en 2013 à l'Urssaf sur support papier, 70 % par Internet et 20 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment

le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1<sup>er</sup> août 2011 fusionnée avec la DPAE.

### Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées (environ 15 % pour le dernier mois et 1 % pour le mois précédent)

en fonction du mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

**Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO).** Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2013 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

### Définitions

**Les déclarations d'embauche** de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

**Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.